

1975

49

Gérard SOURD

Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires

LES MICROMÉDIA

DANS LES BIBLIOTHÈQUES

LYON - JUIN 1975

Gérard SOURD

LES MICROMEDIA
DANS LES
BIBLIOTHEQUES



LYON Juin 1975

Directeur de Recherche

Monsieur MERLAND

1975
49

Qu'il me soit permis de
remercier très vivement Mademoiselle
Chantereau, Mesdames Dureau, Gachon,
Lefrançois, Leroy et Wagner, Messieurs
Gleyzes, Merlan, Pelou, Taffarelli et
Thoumieu, dont la bienveillance et la
gentillesse m'ont permis de mener à
bien cette étude.

INTRODUCTION	P.1
APPROCHE TECHNIQUE	P.2
I - Présentation des micromédia	P.2
1°) - Les différentes formes	P.2
a - Le microfilm	P.2
b - La "jacket"	P.3
c - La carte à fenêtre	P.3
d - La microcarte	P.3
e - La microfiche	P.3
2°) - Les qualités	P.3
II - Elaboration	P.4
1°) - Technique de prise de vue	P.4
a - Prise de vue dynamique ou "en continu"	P.4
b - Prise de vue statique	P.5
2°) - La duplication	P.6
a - Film photographique	P.6
b - Films "Diazo"	P.6
c - Films Kalvar	P.7
d - Positif ou négatif ?	P.7
III - Les micromédia et la normalisation	P.7
1°) - Présentation des microfiches	P.7
a - Microfiches à partition uniforme	P.8
b - Microfiches à partition variable	P.8
2°) - La description bibliographique des microéditions	P.8
a - Microfiches	P.9
b - Microfilms	P.10

IV - Les modalités d'utilisation des micromédia en bibliothèque	P.11
1°) - Le microfilm	P.11
2°) - La "jacket"	P.11
3°) - La microfiche	P.12

L'ACTIVITE EDITORIALE	P.13
I - Liste des éditeurs français de microformes	P.13
II - La production des principaux éditeurs	P.14
1°) - Les éditeurs d'ouvrages déjà publiés	P.14
a - AUPELF	P.14
b - France-Expansion	P.15
c - INLCO	P.16
d - Hachette	P.16
2°) - Les éditeurs d'originaux	P.17
a - Institut d'Ethnologie du Musée de l'Homme	P.17
b - AUDIR	P.17
III - Activité comparée des éditeurs français	P.18
1°) - Tableaux statiques	P.18
2°) - Interprétation	P.18
a - Institut d'Ethnologie	P.19
b - AUDIR	P.19
c - Langues Orientales	P.19
d - France-Expansion	P.19
e - Hachette	P.19

LES MICROMEDIA DANS LES BIBLIOTHEQUES RESULTATS D'ENQUETES MENEES A LYON ET A PARIS	P.21
I - La Bibliothèque Inter-Universitaire de Lyon	P.21
1°) - La Doua - Section Sciences	P.21
a - Nature du fonds existant	P.21
b - Matériel de lecture	P.22
2°) - Grange-Blanche - Section Médecine	P.22
a - Les projets à court terme	P.22
b - Matériel de lecture	P.23
3°) - Claude Bernard - Section Lettres et Droit	P.23
a - La constitution du fonds	P.24
b - Appareils de lecture	P.25
4°) - Bron - Section Lettres	P.26
a - Situation actuelle	P.26
b - Les projets	P.27
II - La Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu	P.29
1°) - Le laboratoire photographique - Situation antérieure	P.30
2°) - Le nouveau laboratoire photographique	P.30
a - Equipement	P.31
b - Fonctions	P.31
3°) - Acquisitions	P.32
4°) - Traitement bibliothéconomique	P.33
5°) - Appareils de lecture	P.34
III - La Bibliothèque Publique d'Information	P.34

1°) - Les acquisitions	P.34
2°) - Les appareils de lecture	P.36
3°) - Le traitement	P.36
IV - Le Service des Nouveaux Supports à la Bibliothèque Nationale	P.37
1°) - Nouveaux Supports et Dépôt-Légal	P.38
2°) - Nouveaux Supports et fonction éditoriale de la Bibliothèque Nationale	P.38
3°) - Nouveaux Supports et besoins propres de la Bibliothèque Nationale	P.39
a - Conservation	P.39
b - Meilleure utilisation des fonds	P.39
4°) - Traitement des microéditions	P.40
5°) - Appareils de lecture	P.40
CONCLUSION	P.41

- INTRODUCTION -

Le temps est loin où en 1870, lors de la guerre Franco-Prussienne, des informations militaires furent réduites sous forme de microfilm et placées aux pattes de pigeons qui traversèrent les lignes ennemies pour échanger des informations stratégiques.

Alors outil d'exception, produit d'une technique hésitante, le microfilm est aujourd'hui devenu d'utilisation courante. Des formes dérivées ou voisines ont même pu être mises au point ("jacket", microfiches, microcarte...) qui par leurs avantages propres, complètent et élargissent le champ d'applications.

Les progrès ainsi réalisés ont permis - au moins en partie - de faire face à une situation entièrement nouvelle. On sait en effet que notre époque est marquée par une "explosion documentaire" sans précédent. Les imprimés sous toutes leurs formes se multiplient à un moment où le papier devient une denrée rare et où les prix, dans l'édition particulièrement, ne cessent d'augmenter. En même temps, le développement très rapide des recherches et des connaissances exige une transmission efficace des informations.

Dans ces conditions, le livre imprimé ne suffit plus à absorber le flux ni à assurer un accès à l'information satisfaisant. Ainsi s'explique ce que l'on pourrait appeler en plagiant Mr. Paul Hardy le "boom des micromedia". Quelques chiffres suffisent à rendre cette évolution perceptible.

Selon les statistiques de l'Association of Research Libraries en date du 30 Juin 1969, les bibliothèques de recherche américaines possédaient en moyenne 355.490 documents microédités pour 1 268.159 livres.

D'après les estimations de l'International Micrographic Congress, la diffusion des microéditions croît au taux surprenant de 18% par an.

L'ampleur de ce phénomène nouveau mérite qu'on s'attache à le définir, sinon dans son ensemble, du moins dans certains de ses aspects particuliers.

Cette étude vise à examiner la production des éditeurs français et l'activité de quelques bibliothèques en matière de micromédia. Une première partie sera consacrée à l'approche technique de la question.

Précisons dès maintenant que seules seront étudiées ici les reproductions de livres, les périodiques étant volontairement laissés de côté.

APPROCHE TECHNIQUE

I - Présentation des micromédia

Issus pour la plupart de la technique du microfilm, les micromédia proposent au lecteur une impression miniaturisée à partir d'un message original dont le support est le plus souvent le papier.

1°) - Les différentes formes

a - Le microfilm

Rappelons seulement que le 16 et le 35 mm sont les formats les plus utilisés, en bobines de 30 mètres. Les films sont conservés dans des boîtes de rangement faciles à repérer, placées dans des tiroirs.

On utilise le 16 mm pour l'enregistrement de documents dont la largeur n'excède pas en général 30 cm : documents de format commercial, ouvrages de format courant... Le 35 mm est réservé aux documents de grandes dimensions : journaux, plans... jusqu'à 110 sur 140 cm.

C.N.R.S. Archives Originales

N° **A0**.....

**THESE de DOCTORAT
d' ETAT ès SCIENCES**

MICRO-EDITION SOUS FORME DE MICROFICHES
Centre de Documentation C.N.R.S. - 15, quai Anatole France - 75 PARIS 7°
Telex n° CNRS PARIS 26034

Photo, C.N.R.S. N°

Date de livraison

MICROFICHE POSITIVE

Références Utilisateurs.....

PHOTO 72136

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

centre de documentation

26, RUE BOYER - 75 971 PARIS CEDEX 20 - TEL. : 636.62.94 - 636.35.92 - TELEX : CNRSDOC 22880 F

Cde enregistrée sous le N°

Date de livraison

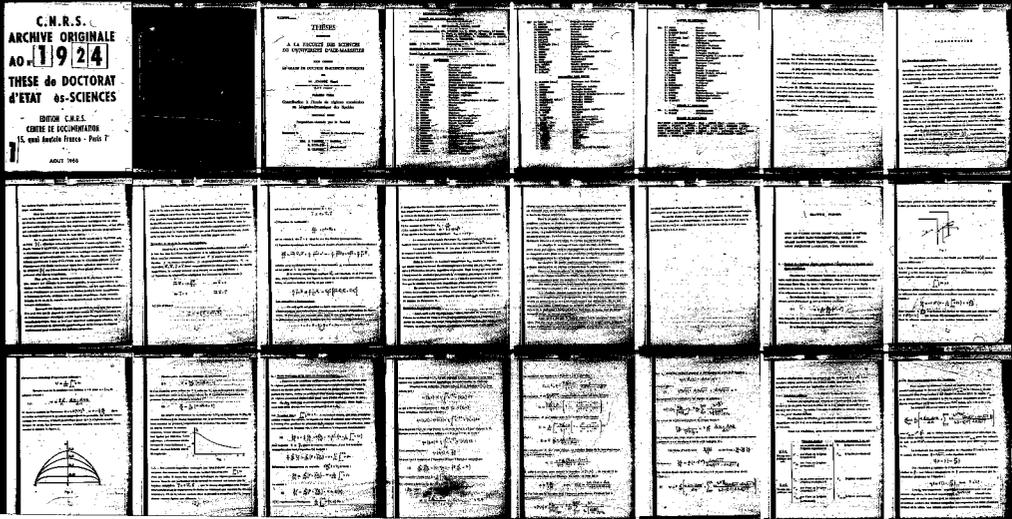
MICROFICHE NÉGATIVE

CAUSSE (René).

C.N.R.S. - AUFELF-PARIS
Série N° 80.591/1
21.11.68

Contribution à l'étude de régimes transitoires en Magnétodynamique des liquides. - Thèse de doctorat, Faculté des Sciences, Marseille (1967).

C.N.R.S. -
ARCHIVE ORIGINALE
AD. 1924
THÈSE de DOCTORAT
d'ÉTAT de SCIENCES
IBYON C.N.R.S.
CENTRE DE DOCUMENTATION
15, rue de la Harpe - Paris 7
JANV 1968

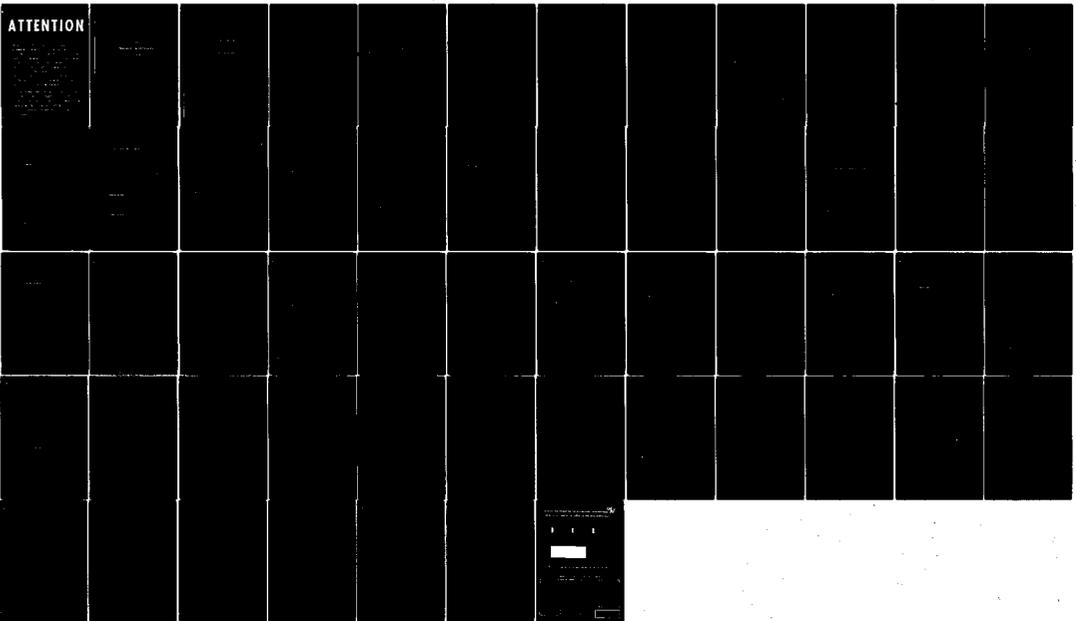


Centre National de la Recherche Scientifique
WYART (Jean)

1/1 C
N
R
S

Titres et travaux scientifiques. Paris.
Partition 60.

pp. 1-56.



Le volume comparativement restreint occupé par les micromédias facilite également la recherche et l'exploitation documentaire.

D'autre part, aucun détail de l'original ne peut échapper au procédé photographique : l'intégralité de la reproduction est ainsi assurée.

Enfin, les supports utilisés sont au moins aussi solides que le papier, et la duplication très aisée des microformes permet d'envisager une conservation pratiquement sans limite des documents.

On voit qu'il n'y a pas de différence de nature entre les différentes formes de micros supports. Elles offrent toutes des avantages communs et leur réalisation repose sur les mêmes principes.

Seule, la microcarte est réalisée sur un support différent. La "jacket" et la carte à fenêtre peuvent être considérées comme de simples dérivés du microfilm. Les deux seuls produits originaux sont le microfilm et la microfiche.

Nous étudierons les différentes techniques de prise de vue et de duplication à partir du microfilm, tout en réservant une place à la microfiche chaque fois que l'une ou l'autre de ces techniques lui sera aussi applicable.

II - Elaboration

1°) - Techniques de prise de vue

Les techniques sont différentes suivant le format du document à reproduire.

a - Prise de vue dynamique ou en "continu"

Elle est utilisée pour les documents ayant un format limité. On opère avec un film de 16 mm. Le document est photographié en mouvement pendant son transport de l'entrée à la sortie de la machine. Le film est aussi en mouvement, à une vitesse synchronisée avec celle du document.

En fonction du mode d'utilisation ultérieur, on a le choix entre trois méthodes de microfilmage dynamique.

- Simplex :

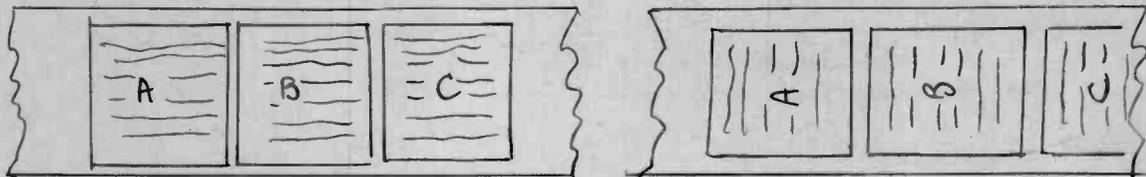
une face du document est microfilmée sur toute la largeur du film, le verso faisant l'objet d'un deuxième passage. L'enregistrement peut être effectué en mode comic pour un montage en jacket ultérieur ou en mode ciné. Le coefficient de réduction linéaire varie de 1/20 à 1/25.

- Duplex :

les deux faces du document sont microfilmées simultanément, elles se trouvent côte à côte sur le film. Pour un même format original, le rapport de réduction doit être plus petit (1/40).

- Duo :

la moitié de la largeur du film est exposée dans un premier passage, l'autre moitié étant exposée après retournement du film. Cette méthode implique des rapports de réduction faibles.



Simplex - Comic

Simplex - Ciné

b - Prise de vue statique

C'est la plus précise. Elle convient pour tous les ouvrages brochés ou reliés et pour les documents dont la largeur dépasse 30 ou 35 cm. Tous les formats de films sont utilisables, particulièrement le 35 mm.

Le document est posé à plat sur une table de travail et reste fixe pendant la prise de vue. Pendant cette opération, le film ou la fiche sont fixes dans la caméra. Cette technique est la seule utilisée pour la réalisation de microfiches.

Le rapport de réduction varie de 1/20 à 1/36.

Après la prise de vue, le film - ou la carte - doivent être traités pour être exploitables. Au terme de cette opération, on obtient la microforme originale en négatif. Cette microforme est immédiatement utilisable par l'intermédiaire d'un lecteur.

A partir du négatif, on peut aussi procéder à la duplication du film ou de la fiche.

2°) - La duplication

Cette opération est réalisée par une "tireuse". Le principe en est simple : on expose un film ou une fiche vierge par contact avec l'original.

Il existe deux types de tireuses :

- Tireuses continues

Elles sont utilisées pour la duplication des microfilms en bobines tous formats.

- Tireuses statiques

Leur usage est réservé à la duplication des images uniques, des microfiches, des cartes à fenêtres.

Selon la nature du film utilisé, on obtient une duplication en positif ou en négatif.

a - Film photographique

C'est un film beaucoup moins rapide que le film utilisé à la prise de vues. La copie obtenue est positive. Si l'on veut un négatif pour l'exploitation, il faut faire un nouveau tirage à partir du positif suivant le même processus, ce qui aboutit à un traitement relativement long.

b - Films "Diazo"

Ils permettent d'obtenir une copie elle-même négative. Le traitement est beaucoup plus rapide, la manipulation à la lumière ambiante ne présente aucun risque pour la conservation.

Les films "Diazo" sont les plus utilisés.

c - Films "Kalvar"

La copie du microfilm négatif est positive. Ce procédé offre les mêmes avantages de facilité de manipulation que le précédent. Il est récent et encore peu utilisé.

d - Positif ou négatif ?

Le choix de la duplication en positif ou négatif dépend de la présentation du message que l'on veut reproduire et de l'usage que l'on veut faire de la microforme.

Le positif est préférable quand on doit reproduire des photos ou quand la typographie du document original n'est pas très "aérée" (journaux). Ce choix présente en outre un avantage psychologique au départ, l'utilisateur préférant retrouver dès l'abord une image conforme à l'original.

Cependant, les zones claires d'une forme positive peuvent se révéler éblouissantes à la lecture. Un spectre de couleur peut même apparaître sur l'écran. De plus, les poussières et les rayures dues à la manipulation sont très visibles et parfois grossies par le lecteur. Enfin, ces poussières sont reproduites à la duplication et se cumulent de génération en génération.

En règle générale, le film utilisé doit être négatif lorsque l'on envisage une reproduction sur papier ultérieure par un procédé classique.

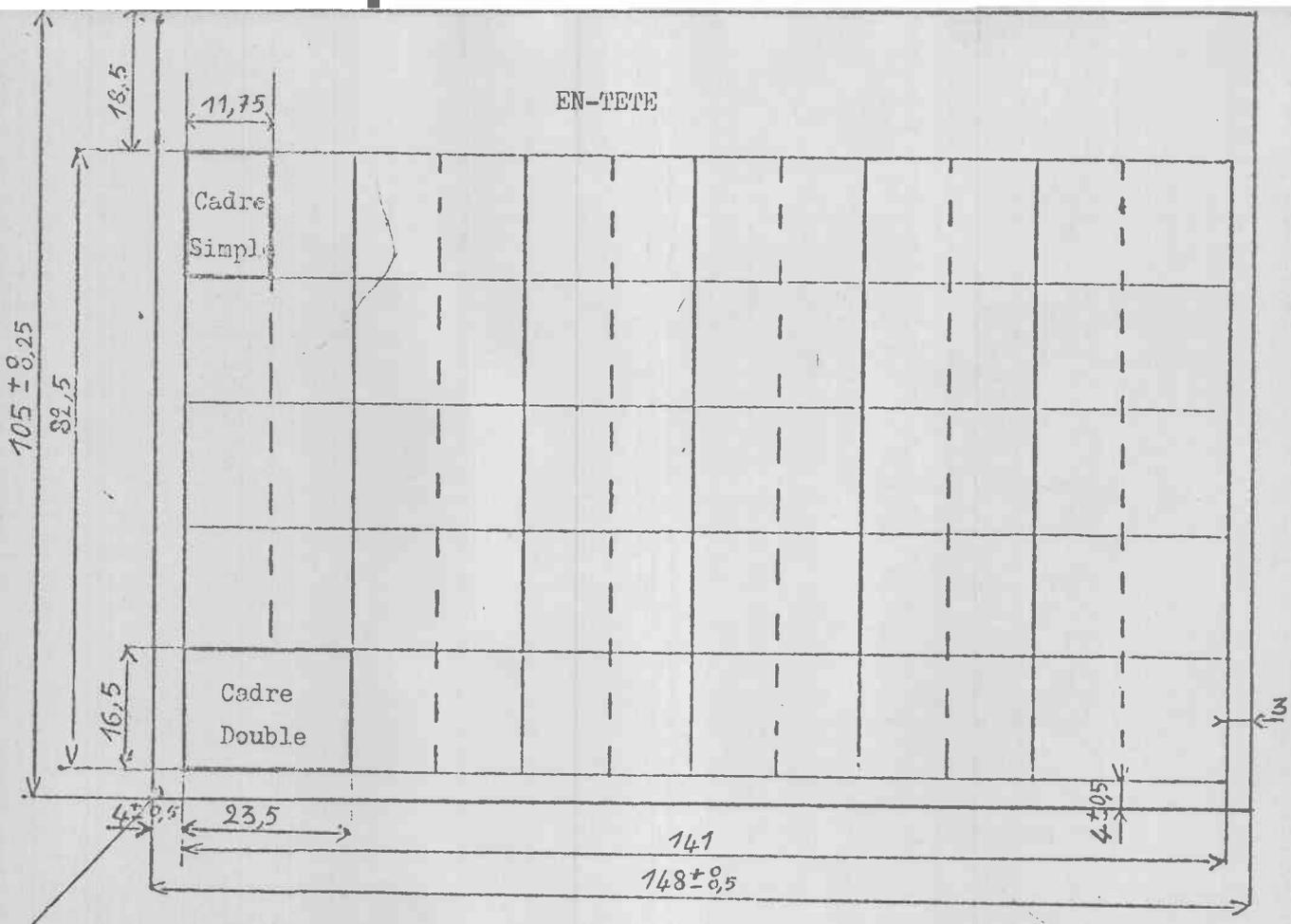
On voit que les possibilités techniques offertes par les microformes sont très larges. Leur utilisation désormais courante a conduit à définir des propositions de normes, tant pour leur présentation que pour leur traitement en bibliothèque.

Ces efforts faciliteront encore leur diffusion et les échanges documentaires au niveau international.

III - Les micromedia et la normalisation

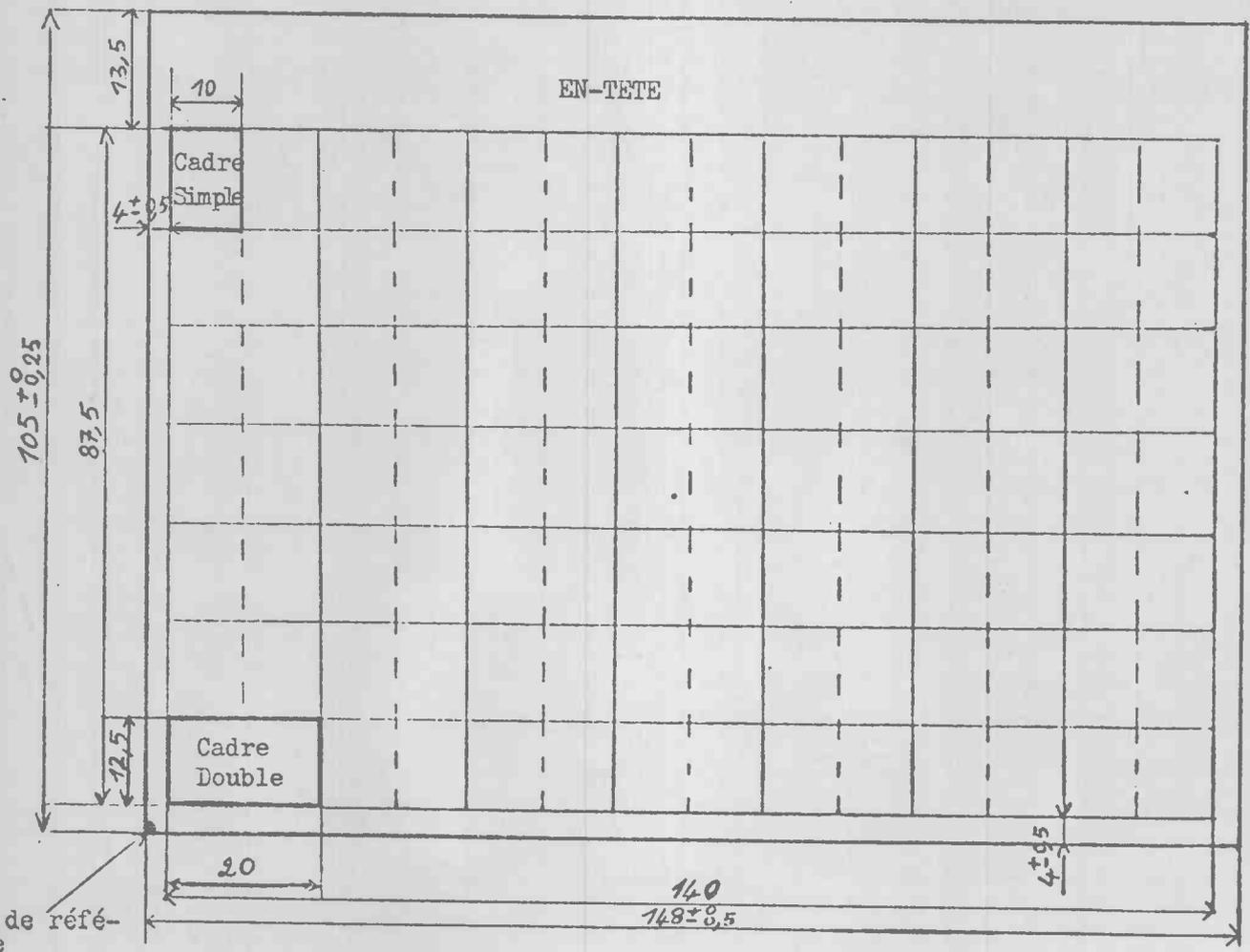
1°) - Présentation des microfiches

[Voir Fig. 1 et 2]
Voir aussi Fig. 3



in de référence

Figure 1 - Disposition d'images n° 1
Les dimensions sont exprimées en mm.



in de réfé-
rence

Figure 2 - Disposition d'images n° 2
Les dimensions sont exprimées en mm.

TECHNOLOGIE DES MICROFICHES ISO A6

A PARTITIONS VARIABLES

trois zones distinctes :

A ← - Une zone de références lisibles à l'oeil nu

Cette zone occupe une surface rectangulaire dans la partie supérieure de la microfiche, dans le sens de sa grande dimension. Elle est elle-même divisée en deux parties :

A 1 ← Une partie gauche réservée à l'utilisateur pour un indexage conforme à sa méthode de classement.

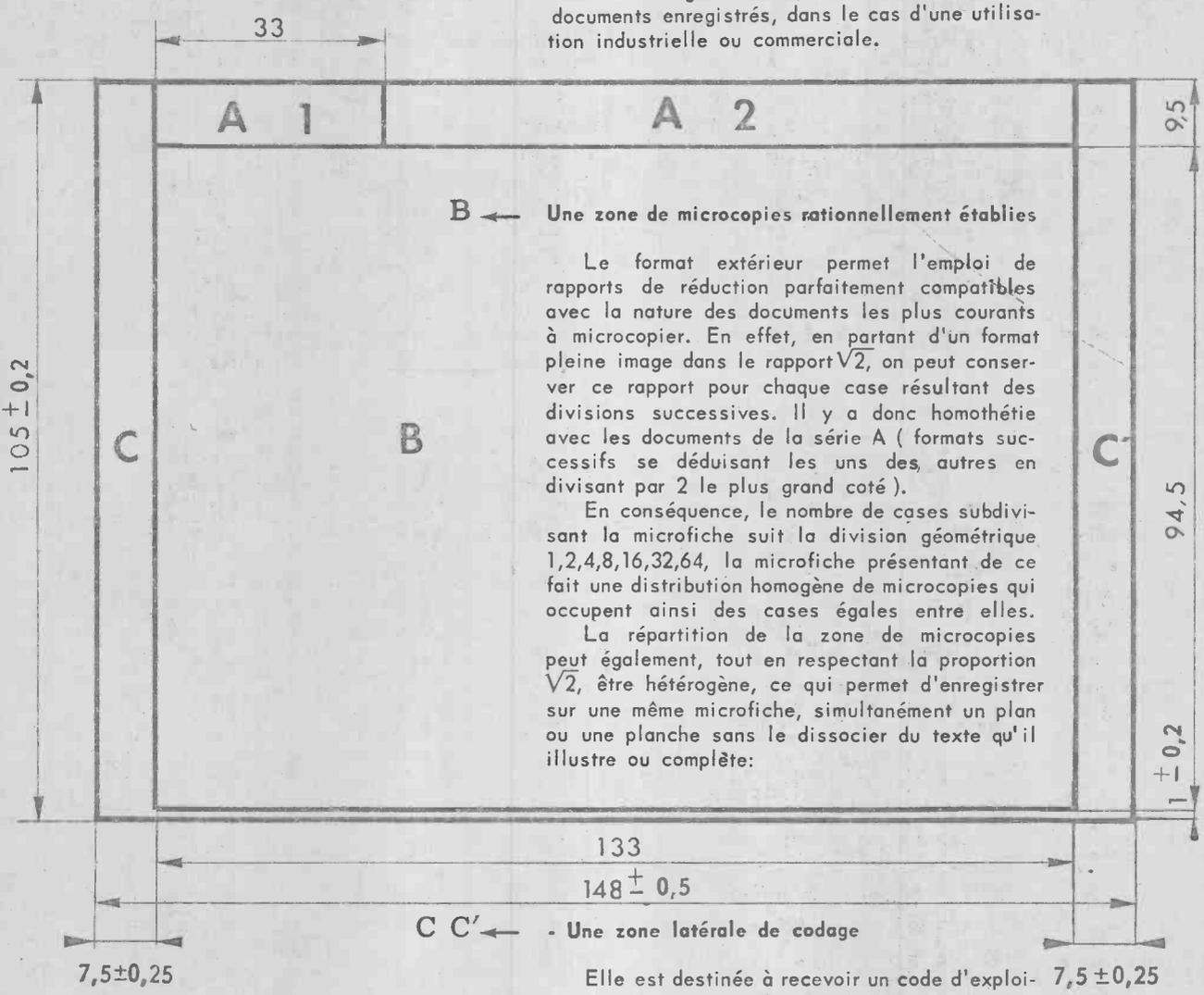
A 2 ← Une partie droite réservée à l'inscription: soit des références bibliographiques, dans le cas d'utilisation par les bibliothèques ou centres de documentation, par exemple, soit de tous autres renseignements de nature à identifier les documents enregistrés, dans le cas d'une utilisation industrielle ou commerciale.

B ← Une zone de microcopies rationnellement établies

Le format extérieur permet l'emploi de rapports de réduction parfaitement compatibles avec la nature des documents les plus courants à microcopier. En effet, en partant d'un format pleine image dans le rapport $\sqrt{2}$, on peut conserver ce rapport pour chaque case résultant des divisions successives. Il y a donc homothétie avec les documents de la série A (formats successifs se déduisant les uns des autres en divisant par 2 le plus grand coté).

En conséquence, le nombre de cases subdivisant la microfiche suit la division géométrique 1,2,4,8,16,32,64, la microfiche présentant de ce fait une distribution homogène de microcopies qui occupent ainsi des cases égales entre elles.

La répartition de la zone de microcopies peut également, tout en respectant la proportion $\sqrt{2}$, être hétérogène, ce qui permet d'enregistrer sur une même microfiche, simultanément un plan ou une planche sans le dissocier du texte qu'il illustre ou complète:



C C' ← - Une zone latérale de codage

Elle est destinée à recevoir un code d'exploitation automatique de la microfiche, en particulier pour la restitution.

Dans la lecture par voie optique, les plages claires sur fond dense ou denses sur fond clair sont situées suivant des dispositions géométriquement identiques et à des emplacements constants pour chacune des partitions. Ces plages répondent aux caractéristiques des perforations des cartes mécanographiques.

Figure 3

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

centre de documentation
SERVICE PHOTOGRAPHIQUE

Il n'est pas question ici des ultra-microfiches, qui peuvent recevoir plus de 3000 images et dont l'utilisation est limitée à certaines formes de gestion.

L'ISO a élaboré un projet de norme internationale qui spécifie les caractéristiques des microfiches transparentes positives ou négatives.

Le format est fixé à 105 x 148 mm (A6). Une zone d'en-tête, située au-dessus du bloc d'images de chaque microfiche, doit être réservée à des références d'identification lisibles à l'oeil nu.

Plusieurs dispositions d'images sont admises pour A6

a - Microfiches à partition uniforme

- Disposition d'images N°1

Elle comporte 60 images rangées en 5 lignes de 12 colonnes, ou 30 images en 5 lignes de 6 colonnes.

- Disposition d'images N°2

Elle comporte 98 images rangées en 7 lignes de 14 colonnes, ou 49 images en 7 lignes de 7 colonnes.

b - Microfiches à partition variable

Elles peuvent comporter un nombre variable d'images allant de la monovue à la multivue (de 1 à 600 images).

2°) - La description bibliographique des microéditions

Jusqu'à maintenant, il n'existe pas de norme officiellement reconnue pour le catalogage des microéditions. Depuis 1971, on s'occupe d'établir des normes provisoires à la Bibliothèque Nationale, fondées sur l'ISBD et sur les dernières recherches menées aux Etats-Unis et au Canada.

Ainsi aujourd'hui, la description bibliographique des microéditions est conforme aux nouvelles normes en vigueur depuis le 1/1/73 pour les livres.

Ces règles sont actuellement discutées dans le cadre de l'AFNOR par une commission chargée d'examiner le catalogage

des non-livres. A l'issue de ces discussions seront établis des fascicules de documentation qui, transmis à la FIAB pour examen et critique, pourraient devenir par la suite des fascicules de normes.

La règle générale suivie à la B.N. consiste à traiter toutes les microéditions en unités bibliographiques à part entière. Ainsi ne traite-t-on pas le livre, mais la reproduction.

La norme concernant les monographies s'applique au choix du titre et à la mention d'auteur ; les zones de l'adresse, de la collation et de la collection indiquent les éléments propres à la microédition. Les renseignements concernant l'adresse, la collation et la collection de l'ouvrage reproduit sont donnés en note.

On aboutit au schéma suivant :

a - Microfiche

ZONE 1 : Titre - auteur

cf NF Z 44-050 chapitre 1

ZONE 2 : Edition

cf NF Z 44-050 chapitre 2

ZONE 3 : Adresse

Les éléments de cette zone sont les mêmes que ceux qui sont décrits dans la norme NF Z 44-050, mais ce sont l'éditeur, l'adresse de l'éditeur et la date d'édition de la microfiche qui sont signalés ici. La mention du fabricant de la microfiche - correspondant à la mention d'imprimeur - pourrait être donnée quand on la connaît. Elle resterait facultative dans tous les cas.

ZONE 4 : Collation

Les éléments de cette zone sont différents de ceux qui composent la collation d'un livre. Ils indiquent :

1°) le nombre de documents, la nature du support (acétate ou polyester), la partition de l'image (32, 60, 98, 128), le mode de duplication (argentique, diazoïque...) du document.

- 2°) la mention d'illustration
- 3°) le format de la microfiche
- 4°) le matériel d'accompagnement

Entre ces quatre éléments, la ponctuation est la même que pour la collation d'un livre.

Exemples :

31 microfiches acétate de 32 images, diazoïques : ill. ;
105 x 148 mm.

2 microfiches acétate de 128 images, diazoïques : carte ;
105 x 148 mm.

ZONE 5 : Collection

Pour la décomposition et la ponctuation de cette zone, cf NF Z 44-050 chapitre 5. On indique ici la collection dont fait partie éventuellement la microfiche.

ZONE 6 : Notes

L'ordre et la ponctuation des notes sont les mêmes que dans la norme NF Z 44-050. La note sur l'édition concerne le texte reproduit. S'il s'agit d'une reproduction d'un ouvrage édité, on indique l'adresse, le nombre de volumes et le nombre de pages de cet ouvrage édité ; éventuellement, on indique s'il s'agit d'un extrait. S'il s'agit d'un texte inédit, on le signale par une mention spéciale.

b - Microfilm

Les règles sont les mêmes que pour la microfiche. Seule la collation varie dans le détail :

ZONE 4 : Collation

1°) Nombre de documents (en bobines, cassette...), nature du support, nombre de pistes, longueur du microfilm, mode de duplication.

2°) Mention d'illustration

3°) Matériel d'accompagnement

Exemple :

2 microfilms 35 mm acétate, 2 pistes, 30 m, diazoïques : ill.

Pour la microcarte et la carte à fenêtre, les règles sont les mêmes. Seule la collation varie.

IV - Les modalités d'utilisation des micromedia en bibliothèque

Par leurs caractères propres, les micromedia sont naturellement appelés à rendre des services différents, souvent complémentaires.

Certaines formes, comme la carte à fenêtre qui est surtout employée pour le traitement automatisé de l'information n'ont pas leur place en bibliothèque. D'autres, comme la microcarte, ne sont pas encore suffisamment diffusées pour faire l'objet d'une politique d'acquisitions. Nos établissements s'intéressent surtout au microfilm, à la "jacket" et à la microfiche, aujourd'hui bien au point.

1°) - Le microfilm

L'intégrité de la documentation est mieux assurée que sur les microfiches : on ne peut ajouter ni retrancher une partie de film, ce qui limite les risques de perte.

La duplication peut être facilement réalisée.

Par contre, la longueur du film est souvent sans rapport avec le volume documentaire à conserver. A la lecture, l'accès à l'information est parfois long malgré les nouveaux procédés de repérage des images.

Le classement est forcément rigide ; les mises à jour, interclassements, et annulations sont presque impossibles à réaliser.

Pour ces raisons, le microfilm se justifie surtout pour les archivages volumineux à faible taux de consultation (collections de périodiques par exemple, quoique leur consultation ne soit pas négligée par les lecteurs...)

2°) - La "jacket"

De même que pour le microfilm, il faut procéder à une lecture par exploration qui peut être fatigante. Ceci, qui

est vrai pour le dépouillement de l'image, ne l'est pas pour le repérage de l'image elle-même puisque la surface de film contenue dans une "jacket" est sans commune mesure avec la surface de film d'une bobine.

Les mises à jour peuvent être réalisées très facilement, mais la duplication est difficile sinon impossible.

3°) - La microfiche

L'accès à l'image est également aisé, d'autant que pour certaines catégories d'ouvrages (encyclopédies, dictionnaires...) une indexation à deux niveaux est possible : en effet, par consultation d'un index "extérieur" ou par lecture directe des titres, on peut avoir facilement accès à la microfiche recherchée. Par la consultation d'un index sur la microfiche, on peut trouver rapidement la page voulue sur la fiche.

La duplication ne présente pas de difficultés, mais pour la microfiche, les risques de déclassement existent malgré la zone auteur-titre lisible.

C'est donc à la bibliothèque de faire son choix en fonction de ses besoins présents et à venir.

Mais la liberté de manœuvre est en fait moins grande qu'on pourrait le penser. Elle est soumise aux options des éditeurs, à l'équipement dont dispose la bibliothèque, à ses ressources...

C'est ce rapport entre les possibilités offertes et les limites imposées que nous allons essayer d'évaluer maintenant.

L'ACTIVITE EDITORIALE

I - Liste des éditeurs français de microformes

ACRPP

4, rue de Louvois

75002 Paris

742.51.48

AIG

95, avenue Victor-Hugo

75116 Paris

704.72.67

ALUMINIUM

(Revue française de l')

23, rue Balzac

75008 Paris

225.84.40

AVANT-SCENE (Revue de l')

27, rue Saint-André-des-Arts

75006 Paris

633.44.90

ART ET ENSEIGNEMENT

Lasseube

64290 Gan

(59)68.73.25

AUDIR

173, bd. Saint-Germain

75006 Paris

544.04.19

AUPELF

173 bd Saint-Germain

75006 Paris

222.96.38

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

58, rue de Richelieu

75002 Paris

742.02.51

CMC 2

140, rue du Faubourg-Saint-Martin

75010 Paris

206.21.87

CNRS

13, quai Anatole-France

75007 Paris

555.92.25

FRANCE EXPANSION

336, rue Saint-Honoré

75001 Paris

260.32.09

HACHETTE

14, rue de Cléry

75002 Paris

508.28.00

INSTITUT D'ETHNOLOGIE
Place du Trocadéro
75116 Paris
260.76.94

KLINCKSIECK
11, rue de Lille
75007 Paris
260.38.25

MASSON
120, bd Saint-Germain
75006 Paris
326.56.11

MICROMEDIA
98, avenue de Paris
78000 Versailles
951.57.96

MONFORT
Manoir Saint-Pierre-de-Salerno
27800 Eure
(32)44.87.41

PUBLICATIONS ORIENTALES
4, rue de Lille
75007 Paris
260.67.05

SEMP
26, rue Le Brun
75013 Paris
337.83.50

SIM
9, rue du Commandant-Rivière
75008 Paris
359.16.31

UNESCO
Place Fontenoy
75007 Paris
566.57.57

II - La production des principaux éditeurs

Les éditeurs peuvent se diviser en deux groupes :

- ceux qui travaillent à partir d'ouvrages déjà édités, et qui sont les plus nombreux
- ceux qui travaillent à partir d'ouvrages n'ayant jamais été publiés.

Les uns et les autres ont choisi la microfiche comme support, ce qui se justifie puisqu'il s'agit de diffuser des unités bibliographiques.

1°) - Les éditeurs d'ouvrages déjà publiés

a - Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF)

Tableau de la production des microfiches en France au 1^{er} juin 1974 (Dépôt légal)

EDITEURS	ADRESSES	RESPONSABLES	CATALOGUES	NOMBRE DE TITRES	NOMBRE DE MICROFICHES	PARTITIONS	INDICATION DE PRIX
Centre international des publications oecuméniques des liturgies	4, avenue Vavin, 75006 Paris	R.P. Bouyse	1. A. Liturgies orientales B. Liturgies latines C. Liturgies issues de la Réforme D. Subsidia	46	83 431 9 10 533	Jackets 35 et 16 mm (objectifs : 14 à 32 x)	2.398,50 F.S.
France-expansion	336, rue Saint-Honoré, 75001 Paris	M. Dodeman	Archives de la linguistique française	405	7.500	32 à 128 images (14 à 32 x)	35.000 F
Institut d'ethnologie	Musée de l'homme, Palais de Chaillot, Place du Trocadéro, 75016 Paris	Mlle Debrégeas-Laurenne	Archives et documents 1971 1972 1973	21 33 28 82	84 152 150 386	60 images (18 x)	300 F 700 F 900 F 1.900 F
Institut national des langues à civilisations orientales	4, rue de Lille, 75007 Paris	M. Sieffert	Publications orientalistes de France (P.O.F.) Série I Série II Série III Ouvrages originaux	16 14 15 4 49	90 108 90 17 305	98 images (24 x)	650 780 650 136 F 2.000 F 2.136 F
Microéditions Hachette	14, rue de Cléry, 75002 Paris	M. Hardy	1. Linguistique 2. Afrique 3. La condition ouvrière en France au 19 ^e siècle 4. Bibliothèque africaine 5. Utopies 6. La Russie 7. D'Holbach et ses amis 8. Traite, esclavage et contestation en France (1744-1848)	57 185+32 134 47 41 41 70 44 651	474 236 1.220 398 264 359 429 231 3.611	60 images (18 x)	2.425 F 1.600 + 450 F 7.320 2.500 F 1.590 F 2.154 F 2.588 F 1.392 F 22.019 F
Microéditions Universitaires (A.U.D.I.R.)	Maison des Sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cédex 06	M. Deyon	1. Bibliothèque de recherche - 1 2. Bibliothèque de recherche - 2 3. Structures sociales sous l'ancien régime	69 147 18 234	281 331 43 655	98 images (24 x)	2.368 F 2.328 F 298 F 4.994 F
TOTAL GENERAL :				1.467	12.990		66.049 F et 2.398,50 F.S.

147

Dès 1964, l'AUPELF a décidé la création d'un service de microfiches avec le concours du CNRS. Le programme de microéditions de l'AUPELF concerné, jusqu'à nouvel ordre, la seule reproduction d'ouvrages déjà édités. Sont ainsi rediffusés des ouvrages fondamentaux et des collections de textes de base : livres rares et anciens, usuels disponibles en quantité insuffisante pour être consultés en bibliothèque, périodiques ... etc.

Ces microéditions sont destinées aux bibliothèques ne pouvant se procurer les originaux ou les réimpressions en offset en raison de leurs prix trop élevés, aux chercheurs et aux curieux.

Après une tentative pour apprécier les réactions du public (envoi de spécimens début 1969 destinés à tous les secteurs spécialisés de l'Université), une première liste de microéditions a été proposée, comprenant une sélection d'ouvrages anciens et rares relevant de l'histoire des lettres et sciences humaines, de l'histoire des sciences, de l'histoire du droit, de la médecine et de la pharmacie (Numéro spécial du Bulletin de l'AUPELF). Est jointe à ce catalogue une liste d'ouvrages proposés en souscription...

b - France-Expansion

... mais l'essentiel du programme que s'est tracé l'AUPELF rentre dans le cadre d'une série de collections, chacune ayant pour domaine un aspect particulier de la connaissance.

La première de ces séries, éditée par France-Expansion, est aujourd'hui proposée au public sous le titre général "Archives de la Linguistique Française". Elle réunit des ouvrages considérés comme sources de notre connaissance des problèmes et des méthodes linguistiques, ainsi que des répertoires de données fondamentales élaborés entre 1500 et 1900. A son terme, cette collection devrait compter près de

1500 titres, soit 400.000 pages sur 7500 microfiches. La première livraison rassemble 405 titres dont la reproduction a paru s'imposer en priorité.

c - Institut National des Langues et Civilisations Orientales
(INLCO)

En association avec l'AUPELF, l'INLCO a également créé une collection de microfiches sous le titre "Archives Africaines". Les titres sont sélectionnés sous la responsabilité de l'INLCO (département Afrique Noire). Une fois achevée, cette collection devrait comprendre environ 400 titres regroupant d'une part les principaux ouvrages de langue française concernant l'Afrique, d'autre part un choix de documents d'archives inédits. L'essentiel de l'activité concerne, précisons-le, les ouvrages déjà publiés. Les premiers titres ont paru fin 1973.

Pour sa part, l'INLCO a décidé de rééditer des ouvrages anciens, introuvables ou hors de prix, appartenant à sa bibliothèque. En même temps, l'Institut assure l'édition de ses publications scientifiques originales.

La première tranche de ce programme propose dans un même catalogue intitulé "Langues et Civilisations" 61 titres d'ouvrages anciens et 8 originaux, soit environ 400 microfiches.

La réalisation et l'exécution de "Archives Africaines" et de "Langues et Civilisations" sont confiées aux Publications Orientalistes de France (POF).

d - Hachette

Cette maison publie sur microfiches des fonds d'ouvrages rares et importants sur certains grands thèmes des sciences humaines. Chaque thème traité fait l'objet d'un catalogue à part, soit une dizaine de catalogues à ce jour : Condition ouvrière au XIXème siècle, Utopies au siècle des Lumières, Les procès de sorcellerie... etc.

Selon les cas, les titres sont vendus à l'unité ou la collection est vendue complète. L'ensemble représente près de 700 titres.

2°) - Les éditeurs d'originaux

a - Institut d'Ethnologie du Musée de l'Homme

Depuis 1971, l'Institut d'Ethnologie assure la publication d'une collection sous le titre général "Archives et Documents". Ce catalogue annuel rassemble les titres nouveaux sous deux rubriques distinctes.

La première, appelée "Archives", fournit un outil de travail, une masse d'informations souvent brutes que le spécialiste intéressé doit lui-même analyser. La publication de ces documents s'échelonne souvent sur plusieurs catalogues annuels. C'est le cas par exemple pour le "Corpus d'archives historiques de l'ethnie Guro".

La partie "Documents" regroupe des textes qui envisagent un aspect particulier de la vie d'une ethnie donnée : mythes et légendes, agriculture, artisanat, ethnobotanique... Il s'agit de mémoires de maîtrise, de Thèses de 3e cycle, de diplômes de l'École Pratique des Hautes Etudes... 91 titres ont ainsi été publiés, soit 386 microfiches.

b - Association Universitaire pour la Diffusion Internationale de la Recherche (AUDIR)

Fondée en Novembre 1972 par des membres de l'enseignement supérieur, cette Association s'est donnée pour mission de mettre à la disposition des chercheurs en sciences humaines et du public spécialisé un certain nombre de travaux universitaires inédits, depuis les bons mémoires de maîtrise jusqu'aux thèses, en passant par les rapports de recherche ou d'enquête.

Ces éditions, effectuées sur microfiches, sont aussi disponibles en photocopie.

L'AUDIR s'est attaché les services d'Hachette pour les tâches d'édition, au terme d'un accord révoquant qui prévoit chaque année la publication d'un nombre donné de travaux - quelques centaines dans un premier stade.

La sélection scientifique de ces travaux reste du domaine exclusif de l'Association.

Les textes disponibles ont déjà fait l'objet de trois catalogues. Seul, le premier a pu nous être communiqué ("Bibliothèque de recherche -1-"). Son contenu correspond aux chiffres donnés par le Dépôt Légal (cf Tableau 1) : 59 titres en 281 microfiches. On peut supposer que les chiffres du Dépôt Légal pour les catalogues suivants ("Bibliothèque de recherche -2-" et "Structures sociales sous l'Ancien Régime") couvrent pareillement l'ensemble de la production : 147 et 18 titres en 331 et 43 microfiches.

La publication que nous avons pu consulter se divise en trois parties :

- la première recense les travaux édités par discipline académique : histoire, science politique, sociologie
- la deuxième regroupe l'ensemble des travaux par grands thèmes de recherche
- la troisième comporte plusieurs index alphabétiques : auteurs, mots-clés... etc.

III - Activité comparée des éditeurs français

1°) - Tableaux statistiques (Voir *Tableaux 1 et 2*) P. 12 A et 12 B

Il convient ici de faire deux remarques :

- Ces tableaux nous ont été communiqués par le Service des Nouveaux Supports de la Bibliothèque Nationale ; les chiffres donnés sont ceux du Dépôt Légal. Ils ne correspondent pas forcément avec ceux qui sont annoncés par les éditeurs dans leurs différents catalogues.

- D'autre part, le registre du Dépôt Légal pour les microfiches n'étant ouvert que depuis Mars 1973, l'exercice 1971-1972 comprend aussi Janvier et Février 1973.

2°) - Interprétation

148
184

II
STATISTIQUES PAR EDITEURS

Editeur	Date	Titres	%	X Fiches	%
HACHETTE	1971 - 1972	288	89,16	1978	74,17
	1973	151	24,12	729	12,72
	1974	250	48,26	848	27,97
	1975	39	11,78	41	5,51
	avec B.N.	213	64,35	308	41,40

FRANCE EXPANSION	1971 - 1972	14	4,33	605	22,68
	1973	314	50,16	3846	67,11
	1974	59	11,39	1118	36,87

INSTITUT D' ETHNOLOGIE	1971 - 1972	21	6,50	84	3,15
	1973	33	5,27	245	4,27
	1974	29	5,60	143	4,72

LANGUES O.	1973	17	2,72	96	1,68
	1974	74	14,29	592	19,53
	1975	78	23,56	391	52,55

A.U.D.I.R.	1973	69	11,02	292	5,10
	1974	105	20,27	331	10,92

EDITEURS

 MC
18B
 Nombre de titres Nombre de fiches

1971-1972	France - Expansion	14	605
	Hachette	288	1978
	Institut d'ethnologie	21	184
	Total	323	2667
1973	A.U.D.I.R.	69	292
	C.I.P.O.L.	42	523
	France - Expansion	314	3846
	Hachette	151	729
	Institut d'ethnologie	33	245
	Institut national des langues orientales	17	96
	Total	626	5731
1974	A.U.D.I.R.	105	331
	France - Expansion	59	1118
	Hachette	250	848
	Institut d'ethnologie	29	143
	Institut national des langues orientales	74	592
	Total	518	3032
1975	Bibliothèque nationale	1	4
	Bibliothèque nationale - Hachette	213	308
	Hachette	39	41
	Institut national des langues orientales	78	391
	Total	331	744

TOTAL

titres

fiches

1971 - 1972	323	2667
1973	626	5731
1974	518	3032
1975 (1er tr.)	331	744

a - Institut d'Ethnologie

Sa production n'appelle que peu de commentaires : elle est stable tout au long de la période envisagée.

b - AUDIR

On remarque une progression en 1974 par rapport à 1973, mais rien n'a encore été déposé après le premier trimestre 1975.

c - Langues Orientales

La tendance est ici très affirmée : on voit une progression régulière et importante du nombre des titres depuis 1973. La production au premier trimestre 1975 dépasse déjà l'ensemble des titres publiés en 1974.

d - France-Expansion

Cet éditeur débute par un nombre de titres très modeste en 1971-1972, mais le nombre de fiches est proportionnellement beaucoup plus considérable que chez tous les autres producteurs de microformes.

Ce phénomène s'explique par la nature des ouvrages édités.

L'activité est très importante en 1973, avec un nombre de titres en très forte augmentation et un nombre de fiches non moins remarquable.

En 1974 par contre, on observe une diminution très nette des titres publiés, bien que par le nombre de fiches, France-Expansion soit encore largement en tête.

Cette tendance se confirme pour 1975, puisque rien n'a encore été reçu au premier trimestre.

e - Hachette

Les chiffres sont plus stables pour cette maison, témoignant d'une activité moyenne forte.

Tout au plus peut-on remarquer en 1974 un net progrès

dans le nombre des titres par rapport à 1973. Le rapport/titres/fiches est à peu près constant sauf pour le premier trimestre 1975, où semblent n'avoir été édités que des ouvrages peu volumineux.

La reprise de tous les chiffres indique un "démarrage" foudroyant au premier trimestre 1975, dû à la récente association Bibliothèque Nationale - Hachette.

LES MICROMEDIA DANS LES BIBLIOTHEQUES

RESULTATS D'ENQUETES MENEES A LYON ET A PARIS

I - La Bibliothèque Interuniversitaire de Lyon

1°) - La Doua - Section Sciences - Madame Lefrançois

Il faut faire une remarque dès le départ, qui s'appliquera aussi à la Section Médecine et Pharmacie de la B.I.U. : l'essentiel de l'information scientifique paraît dans les périodiques. Il ne faut donc pas être surpris si les fonds de microéditions de livres sont très peu fournis dans ces établissements, d'autant que les crédits alloués permettent peu de diversifier la nature des collections.

a - Nature du fonds existant

La bibliothèque de La Doua doit l'essentiel de son fonds de microéditions au CNRS qui depuis 1969 réalise gratuitement les microfiches en double exemplaire des thèses de doctorat ès-sciences soutenues en province. Un exemplaire est conservé au CNRS, l'autre est envoyé à la bibliothèque d'origine, environ 6 mois après réception de l'original.

Ainsi ont été microfilmées les thèses de sciences soutenues à Lyon de 1967 à 1969. Ce mouvement assurait une alimentation régulière en microfiches, et on avait pensé acquérir un bac pour leur classement, mais cette idée a été abandonnée depuis que le CNRS a mis fin à ce service pour des raisons économiques.

Les microfiches de thèses sont simplement classées dans un meuble du service par ordre alphabétique d'auteurs.

Elles sont enregistrées sur le registre des thèses, sans que leur soit attribué un numéro spécial. On porte

seulement sous le numéro d'entrée la mention "microfiche" pour établir la différence avec les thèses imprimées. De la même façon, on signale la nature particulière du support sur la fiche-auteur qui est intercalée dans le fichier commun aux thèses.

Il faut remarquer que les étudiants n'utilisent pas volontiers la microfiche : ils semblent répugner aux manipulations qu'exige le lecteur ; ils préfèrent la photocopie, chaque fois que cette pratique n'est pas trop onéreuse.

Ainsi le prêt-inter n'enregistre-t-il que très peu de demandes de microformes ; seuls sont intéressés quelques chercheurs qui préparent une thèse.

Il arrive que le chercheur vienne à la bibliothèque pour dépouiller des microfiches ou des microfilms qu'il a en sa possession.

b - Matériel de lecture

Dans tous les cas, l'utilisateur dispose d'un lecteur mixte (microfiches et microfilms) déjà ancien, situé à l'écart au niveau chercheurs, la salle de lecture étant trop claire pour permettre un travail satisfaisant.

La fréquence d'utilisation de ce matériel est trop faible pour qu'on envisage son remplacement.

2°) - Grange-Blanche - Section Médecine-Pharmacie - Madame Gachon

Si le projet de bibliothèques régionales par disciplines aboutit, on peut penser que la bibliothèque de médecine de Lyon jouera un rôle important dans l'archivage et le dépôt des thèses.

Pour l'heure, cet établissement est dépourvu de microéditions de livres.

a - Les projets à court terme

Dans la future bibliothèque est prévu un local de 300 m² entièrement consacré à l'audio-visuel. Dans ce

secteur, une salle de 70 m² accueillera les micro-éditions, mais pour les raisons qui ont déjà été indiquées, les périodiques seront beaucoup mieux représentés.

Les microéditions de livres ne seront envisagées dans la pratique que sous l'aspect sécurité ou sous l'aspect réserve.

- Aspect sécurité :

pourraient être reproduits des livres présentant un intérêt historique, ou précieux à divers points de vue.

- Aspect réserve :

on suit la production de certaines maisons américaines qui procèdent depuis peu à certains reprints fondamentaux pour la botanique par exemple, portant sur des ouvrages des 18^e et 19^e siècles que l'on ne peut plus se procurer.

On envisage d'autre part l'achat de microéditions de bibliographies si les éditeurs développent ce secteur. Mais l'utilisation de bibliographies sous forme de micro-éditions peut poser quelques problèmes (le recours aux index par exemple exige des manipulations qui peuvent être fatigantes pour le lecteur).

b - Matériel de lecture

Pour la salle réservée à l'audio-visuel, on n'envisage pas l'achat de lecteurs simples. Le seul qui se trouve dans l'actuelle bibliothèque n'a jamais eu beaucoup de succès. Aujourd'hui, il est de toute façon trop vieux pour rendre de vrais services. On prévoit plutôt d'acheter des lecteurs-reproducteurs, plus chers mais plus utiles.

3°) - Claude Bernard - Section Lettres et Droit - (Monsieur Thomieu ✓)

Ici, la tendance générale est de prêter l'original au lecteur chaque fois que cela est possible, qu'il s'agisse

d'ouvrages de références, de thèses ou de titres anciens. La richesse de la bibliothèque en matière de livres rares ou épuisés permet de suivre ce principe.

Il n'y a donc pas de politique d'achats de microéditions en vue de compléter les collections.

La bibliothèque possède néanmoins quelques catalogues d'éditeurs, qui ont été déposés par des représentants. Ainsi a pu être examinée la production de Hachette et de l'AUPELF, mais il n'a été donné aucune suite à ces contacts.

A Claude Bernard, les microéditions sont envisagées comme un service qui est rendu au lecteur sur sa demande.

a. - La constitution du fonds

C'est un don de l'ambassade des Etats-Unis qui a fourni à la bibliothèque son premier fonds cohérent de microfilms. Il s'agit des années 1920 à 1950 de la revue "Art in America". Nous n'insisterons pas davantage sur cet apport, puisqu'il concerne une publication périodique ; Disons seulement que son intérêt documentaire est certain et qu'on envisage de la compléter.

L'essentiel de l'activité de la bibliothèque en matière de microéditions est basé sur les demandes de lecteurs ayant une recherche particulière à effectuer.

Il peut s'agir de lecteurs d'une Université extérieure qui demandent par le Prêt-Inter une thèse Lyonnaise. On sait que le dépôt au CNRS des thèses locales de Lettres n'est pas obligatoire pour en faire un microfilm ; les thèses étant d'autre part de moins en moins imprimées, la bibliothèque reçoit une majorité de travaux dactylographiés, parfois en 2 exemplaires, souvent en 1 seul. Il est alors nécessaire de faire réaliser un microfilm. Cette opération n'est pas soumise à l'autorisation de l'auteur.

Aujourd'hui, on dispose par ce procédé d'à-peu-près 30 microfilms de thèses en Lettres et Droit. Ces exemplaires microfilmés, uniquement destinés au Prêt-Inter, ne figurent pas au catalogue-auteurs de la bibliothèque. Les lecteurs lyonnais utilisent l'original dactylographié. Les thèses

ainsi reproduites sont recensées sur une liste conservée au Prêt-Inter avec les microfilms.

Les opérations de prise de vue et de développement des microfilms sont effectués au laboratoire de Bron.

Les demandes proviennent aussi de lecteurs lyonnais. Elles portent parfois sur des thèses étrangères, Anglo-Saxonnes principalement. On doit alors s'adresser au Service centralisé des microéditions à Ann Arbor (Michigan) qui publie les "Dissertation Abstracts" - répertoire des thèses américaines fournies soit sur microfilm, soit en xérocopie. Depuis 1973, ce catalogue est international, puisqu'il recense également les thèses de langue anglaise, sous le titre "Dissertation Abstracts International".

La bibliothèque possède ainsi une dizaine de thèses de doctorat microfilmées, portant sur la littérature anglaise (The Syntax of English poetry...) et américaine.

Elles sont traitées comme des ouvrages et matérialisées en magasin par des fantômes.

La plupart des demandes des lecteurs lyonnais porte sur des thèses françaises que l'on reçoit sous forme de microfilms par le Prêt-Inter.

Il est donc nécessaire de disposer d'un bon lecteur pour la consultation sur place.

b - Appareils de lecture

Il n'existe pour le moment qu'un lecteur simple n'autorisant que le passage des microfilms. D'un modèle ancien et dépassé, il dispose de 3 objectifs qui permettent des grossissements différents. L'appareil permet aussi le défilement de la bobine, mais il est très peu lumineux et sa situation dans la bibliothèque ne permet pas une utilisation satisfaisante.

Il est utilisé lorsqu'un film parvient à un lecteur

par le Prêt-Inter, mais aussi par des lecteurs qui, déjà en possession d'un microfilm, désirent le dépouiller. Pendant des années, un chercheur a de cette façon travaillé sur les manuscrits de Joyce qui lui avaient été prêtés sous forme de microfilms.

Un nouveau lecteur est nécessaire. On souhaiterait s'équiper en matériel distinct pour la lecture des microfilms et des microfiches, en fonction des crédits disponibles.

Cette formule aurait deux avantages :

- elle permettrait une meilleure exploitation du fonds de microfilms existant
- elle ménagerait la possibilité de développer un fonds de microfiches. Cette forme est jugée plus intéressante que le microfilm par Monsieur Thoumieu, en raison de son faible encombrement qui permet un classement plus facile et une consultation plus simple.

Il est à prévoir que la bibliothèque du Quai Claude Bernard, qui souffre cruellement du manque de place, accordera une importance de plus en plus grande aux micromedia.

4°) - Bron - Section Lettres - Monsieur Pleyzel

a - Situation actuelle

La bibliothèque de Bron ne possède qu'un fonds très limité de microéditions, du moins pour le moment. Il s'agit de microfilms qui ont été réalisés par le laboratoire photographique de la bibliothèque [pour le Centre de Documentation Théâtrale] à partir d'ouvrages demandés à des bibliothèques de l'extérieur par le Prêt-Inter.

Le début de cette opération est récent puisqu'il remonte à 1972. Quatre ouvrages ont ainsi été microfilmés ; ils n'ont fait l'objet que d'un inventaire provisoire.

La bibliothèque ne dispose d'ailleurs d'aucun appareil de lecture à ce jour. Seul, l'Institut d'Etudes Médiévales possède un lecteur-reproducteur 3M.

Pour la réalisation de ces travaux, le laboratoire photographique dispose d'une caméra à microfilms. Le développement s'effectue à la main. Malheureusement, la caméra actuellement disponible n'offre que des possibilités limitées puisqu'elle ne permet pas la réalisation de microfilms 16 mm.

Cette situation n'est que provisoire : la bibliothèque est récente et elle ne peut offrir qu'un volume encore restreint de documents. Dans ces conditions, développer les microéditions apparaît comme la meilleure solution pour élargir l'éventail des titres à moindres frais.

b. - Les projets

La politique d'enrichissement par les microéditions concernera d'abord la reproduction d'ouvrages par le laboratoire.

Ce procédé a l'avantage d'être plus économique que l'achat de réimpressions, à supposer qu'elles existent.

Cette activité implique un équipement plus complet de l'atelier-photo, qui devrait intervenir en 1976, puisqu'on s'occupe en ce moment de demander les crédits pour acheter les appareils.

Une enquête est en cours pour savoir quel type de matériel correspond le mieux au but poursuivi. Cette enquête est menée auprès des fabricants en utilisant une publication de la Direction des Bibliothèques : "Procédés de reprographie, mise à jour 1973" - et auprès du service des Nouveaux Media de la Bibliothèque Nationale, dirigé par Monsieur Pelou.

En ce qui concerne l'exploitation des documents, l'idée générale est de s'équiper en appareils distincts pour les microfilms et les microfiches.

Ainsi, pour les microfilms, on s'intéresse à la gamme CANON, qui propose un lecteur-reproducteur coûtant environ 24.000 F. ou un lecteur simple à 7000 F.

Pour les microfiches, la maison BELL & HOWELL produit un appareil de lecture beaucoup moins cher, puisqu'il est vendu moins de 3000 F.

Lorsque l'atelier sera équipé, Monsieur Gleyzes envisage de réaliser certains travaux pour l'extérieur, l'Université par exemple. La bibliothèque aurait alors un rôle de façonnier à jouer.

D'autre part, le matériel d'exploitation répondrait à une demande qui existe déjà : des professeurs ou des chercheurs qui reçoivent des microfiches (du CNRS par exemple) pourraient venir les consulter sur place.

Le deuxième aspect de la politique d'accroissement des fonds par les microéditions concernera les achats auprès des éditeurs spécialisés.

Des démarches ont été entreprises pour avoir une vue aussi large que possible de la production et on a pu réunir les catalogues des principaux éditeurs - pas toujours sans difficultés.

Certaines réalisations ont retenu plus particulièrement l'attention, comme la série "Archives de la Linguistique Française". Cette collection serait susceptible d'intéresser l'UER "Sciences du langage" de Bron, bien que le thème soit surtout traité du point de vue historique.

D'autre part, la bibliothèque a reçu la visite d'un représentant de l'AUDIR. La formule adoptée intéresse Monsieur Gleyzes, d'autant qu'en 1976, l'UER d'histoire sera définitivement installée à Bron et aura de gros besoins documentaires sur des sujets abordés par l'AUDIR.

Dans le même ordre d'idées, Hachette propose des rééditions d'ouvrages anciens qui seront sans doute commandées.

On s'intéresse également à "Books in English" qui est la bibliographie sous forme de microfiches des livres de langue anglaise. "Books in English" est publié par la British National Bibliography six fois par an sous forme cumulative, de sorte que la dernière livraison annule les précédentes.

Deux problèmes toutefois se posent pour cette publication : il s'agit d'ultra-microfiches au taux de réduction de 150, ce qui implique un appareil de lecture d'un type très

particulier, le PCMI, produit par la seule firme NCR (cf pièces jointes).

D'autre part, on peut se demander s'il est bien indiqué de proposer aux lecteurs la consultation d'une bibliographie sous forme de microfiches. Monsieur Gleyzes rejoint sur ce point Madame Gachon.

La firme NCR elle-même propose un catalogue de microéditions où figurent sous forme de microfilms et de microfiches des réimpressions de collections complètes de revues, d'ouvrages de références (Algemein Deutsche Bibliography), des collections de documents inédits sur l'histoire de France, des publications volumineuses diverses.

D'autres réalisations semblent offrir des perspectives intéressantes, comme le "Subject guide to microforms in print", édité par Microcard Editions Books, qui est un catalogue collectif par sujets des microéditions américaines, ou l'"Annuaire statistique de la France", publié sous forme de microfiches par l'INSEE.

D'une façon générale, les acquisitions seront orientées en priorité vers les reproductions d'ouvrages épuisés au détriment des ouvrages de références ou de consultation (dictionnaires).

On le voit, ce n'est pas un problème de place qui motive ici l'intérêt pour les microéditions mais un problème d'accessibilité des documents.

Il faut souligner que Monsieur Gleyzes s'est heurté à des difficultés pour s'informer ; il souhaiterait voir figurer dans la Bibliographie de la France un supplément pour les microéditions.

II - La Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu - Madame Dureau

La Bibliothèque de la Part-Dieu, qui possède un fonds

très ancien et très riche, a été amenée à s'intéresser à la microreproduction depuis longtemps déjà pour une meilleure exploitation de ses collections.

Il y a environ cinquante ans a été créé un laboratoire photographique qui a toujours fonctionné en étroite collaboration avec le service du livre ancien.

1°) - Le laboratoire photographique - Situation antérieure

Le premier laboratoire a été installé à St Jean en 1924. Il ne disposait pas alors de personnel attitré faisant partie de la bibliothèque. Il fonctionnait par l'entremise d'un photographe de l'extérieur pratiquant des prix où était comprise sa marge bénéficiaire.

Le travail effectué visait à satisfaire les besoins des lecteurs de la bibliothèque et à répondre aux demandes de lecteurs extérieurs à Lyon (4/5e des demandes).

D'autre part, ce laboratoire devait traiter les besoins propres de la bibliothèque.

Ni l'une ni l'autre de ces fonctions ne pouvait être remplie de façon satisfaisante, les prix demandés faisant reculer nombre de lecteurs. En matière de conservation, aucune politique n'a pu être clairement définie, de sorte que les documents précieux ou importants ont été reproduits sous des formes très différentes.

On a ainsi des petites collections très disparates de diapositives 24 X 36 et 13 X 18, de clichés de toutes dimensions, de microfilms 35 mm en bandes et en rouleaux.

2°) - Le nouveau laboratoire photographique

Aujourd'hui, un membre du personnel possédant des connaissances techniques acquises avant son entrée à la bibliothèque a été affecté aux travaux photographiques.

Le matériel nouveau a été acheté en fonction des besoins particuliers à traiter.

L'idée de départ était de réduire la disparité existante tout en disposant d'un matériel offrant des possibilités assez larges.

a - Equipement du nouveau laboratoire

On a choisi un matériel permettant la réalisation de microfilms 16 et 35 mm, avec possibilité de montage en "jacket", formule jugée plus souple que la microfiche.

- Caméra AGFA SB1U pour microfilms 16 et 35 mm.

Cette caméra permet le traitement de formats très différents :
Format minimum de l'original : 15,5 X 22 cm.

Format maximum : 73 X 102 cm.

Très perfectionnée, cette caméra coûtait environ 80.000 F en 1973.

- Développeuse-sécheuse AGFA FP 400 complète pour les films 16 et 35 mm. Prix : 17.820 h.-t. fin 1973.

- Lecteur-monteur de "jackets" AGFA-MICROSEAL. 5807 F h.-t.

- Agrandisseur spécial pour microfilm à lampe ponctuelle OMEGA (importateur July).

- Meubles de rangement FLAMBO pour les "jackets", les boîtes de films en rouleaux, les diapositives.

Ainsi géré et équipé, le laboratoire peut fonctionner de façon plus régulière et mieux assumer ses différentes fonctions.

b - Fonctions du laboratoire

- Auprès des lecteurs

Comme par le passé, le laboratoire répondra aux besoins des chercheurs qui viennent étudier un texte conservé à la bibliothèque et en demandent une microcopie.

Il répondra aussi aux demandes des lecteurs extérieurs à la bibliothèque (de nombreux chercheurs américains s'intéressent aux manuscrits musicaux).

- Besoins propres à la bibliothèque

Ils sont de deux sortes :

- Complément des collections

Il paraît important d'arriver à réunir au sein de la Municipale la documentation qui concerne l'histoire de la Ville et qui manque dans les collections. Chaque fois que le Prêt-Inter permettra de se procurer l'original, on réalisera des microfilms 16 mm qui seront montés en "jackets".

Cette opération pourrait débiter par la reproduction des manuscrits liturgiques lyonnais.

- Conservation

La conservation des collections est la réelle justification de ce laboratoire. En effet, la bibliothèque de Lyon a la chance de posséder des documents très importants, de valeur marchande et esthétique diverse, mais qui sont souvent uniques.

La réalisation de doubles de sécurité est une précaution élémentaire pour éviter des disparitions sans recours. On pense au seul exemplaire du "Mémoire de La Duchère" qui a été volé alors qu'il était en usuel, à l'annexe de La Duchère précisément.

Les manuscrits à peintures, les manuscrits très anciens (V-XI^e Siècles), les imprimés en exemplaire unique comme les travaux dactylographiés importants devront être reproduits en "jackets" et communiqués sous cette forme au public qui y aura ainsi plus facilement accès.

Le même traitement sera appliqué aux collections de périodiques qui souffrent beaucoup des manipulations.

3°) - Acquisitions

A ce jour, les achats pour compléter les collections n'ont porté que sur une série de microcartes américaines intitulée "Landmarks of science". Cette série, éditée par Readex Microprint Corporation concerne surtout l'histoire des sciences. Elle complète la collection d'ouvrages scientifiques du fonds ancien.

Les achats ont débuté en 1967 et ont malheureusement été arrêtés en 1970, alors que l'édition complète de la collection s'étale sur 10 ans. 1185 titres ont ainsi été reçus, mais cette série présente quelques inconvénients.

Le format des cartes (13x18 inches) n'a pas d'équivalent en France. De plus, ces microcartes sont opaques et il a fallu acquérir un appareil de lecture spécial qui a été fourni par la même maison.

Il n'y a pas pour le moment d'autres projets d'acquisitions.

D'autres services seraient intéressés par l'achat de micromedia mais une véritable politique ne pourra se dessiner que lorsque de nouveaux appareils de lecture auront été livrés.

Quelques achats ont néanmoins été réalisés par la Salle de Lettres, portant sur certains titres des "Archives de la Linguistique Française" et sur 11 titres de l'Institut d'Ethnologie.

Ces documents, achetés dans un souci d'étalement des dépenses, ne sont pas encore exploitables et pas encore traités.

4°) - Traitement bibliothéconomique

Il ne concerne que les microformes de la Salle du Livre Ancien.

Ces microformes n'ont pas fait l'objet d'un fichier-lecteurs à part. Les notices sont intercalées dans le fichier général avec la mention "Microreproduction". Par contre, il existe un fichier interne réservé au personnel, classé systématiquement.

Les microreproductions sont inventoriées dans un registre d'entrée spécial. Le numéro d'entrée précédé de la lettre M (Microreproduction) constitue la cote. Des tranches numériques ont été réservées à leur intention, suffisamment

larges pour absorber le volume de documents traités.

5°) - Appareils de lecture

La Salle de Lettres dispose du lecteur spécial de microcartes Readex Microprint.

Pour cette même salle, on prévoyait l'achat de deux lecteurs simples avec passe-vues pour microfiches (Polyclair). Mais la maison ayant fait faillite, aucune suite n'a été envisagée.

La Salle de Lettres dispose aussi d'un lecteur spécial pour les journaux (Naudin-Chérouvrier).

La Salle du Livre Ancien est équipée d'un lecteur-reproducteur 3M pour microfilms et microfiches. Un passe-vues spécial est nécessaire pour les microfiches, qui n'a pas encore été acheté.

Ce secteur dispose encore d'un lecteur simple pour les microfilms et d'une visionneuse à diapositives 21 X 27 Kindermann.

III - La Bibliothèque Publique d'Information à Paris -
Madame Leroy, Mademoiselle Chantereau

Par vocation, cet établissement doit être une grande bibliothèque publique, ouverte à tous 12 heures par jour tous les jours de la semaine.

La B. P. I. souhaite fournir une information générale dans tous les domaines de la connaissance en faisant appel aux nouveaux supports de la pensée à côté de la forme traditionnelle qu'est le livre.

1°) - Les acquisitions

L'absence d'un fonds ancien explique que l'on aît largement recours à la production des éditeurs de microformes pour réunir certains titres aujourd'hui épuisés.

Les achats portent essentiellement sur les ouvrages de référence, sur certaines catégories de documents très consultés (Encyclopédies) ou même sur des travaux n'ayant jamais été imprimés (Thèses).

Des contacts ont donc été pris avec une dizaine d'éditeurs parmi les plus représentatifs de la production actuelle, par l'intermédiaire de la Maison des Sciences de l'Homme et des Associations professionnelles. A titre d'exemple, la liste des éditeurs a été fournie par une section spécialisée du Syndicat National de l'Edition.

A ce jour, la série "Archives de la Linguistique Française" de France-Expansion a été achetée en entier.

Un nouvel éditeur, Kingsieck, a publié environ 40 titres (Voir pièces jointes) qui seront tous commandés.

De la même façon, un maximum de titres sont acquis chez Hachette.

Par contre, le choix est plus sévère pour les publications de l'Institut d'Ethnologie et pour les Publications Orientalistes.

L'International Documentation Company est un éditeur suisse qui publie depuis très longtemps un catalogue par sujets : religion, littérature, botanique...etc : en tout une vingtaine de sujets. Plusieurs microfiches de ces séries ont déjà été reçues.

Microcard Editions publie le "National Union Catalog" sur microfilms ou microfiches. L'édition complète avec les suppléments a été commandée, mais elle n'est pas encore arrivée.

On s'intéresse aussi aux "Comprehensive Dissertation Abstracts", qui sont les résumés des thèses américaines, publiés par Rank Xeros. Certains titres de ce catalogue pourraient être commandés.

Dans tous les cas, les microfiches sont visionnées

dès leur arrivée à la bibliothèque et renvoyées à l'éditeur si elles présentent le moindre défaut de fabrication.

On regrette ici que les éditeurs ne laissent pas à leurs clients la possibilité de choisir entre la forme positive et la forme négative. Ainsi France-Expansion ne livre ses microéditions qu'en positif ; Hachette ne les réalise qu'en négatif.

A la B. P. I., on préfère cette deuxième formule, qui se révèle d'une lecture plus facile.

2°) - Les appareils de lecture

La bibliothèque ne dispose pour l'instant que d'un lecteur simple de microfiches VANTAGE REALIST, diffusé par 3M, utilisé pour la vérification des commandes à la réception.

Un autre lecteur simple est commandé ; il s'agit d'un KALVAR à objectif 21 X 24.

A terme, la bibliothèque sera équipée de 20 lecteurs simples et de 5 lecteurs-reproducteurs. On s'occupe en ce moment de réunir la documentation qui permettra de fixer le choix. BELL & HOWELL, REGMA, 3M et PHOTO GAY sont les marques qui ont le plus de chances d'être retenues.

Pour la gestion, on envisage l'achat d'un duplicateur REGMA LOGAFICHE 066 permettant la duplication des microfiches par développement ammoniac. Les originaux seraient conservés en magasin et on utiliserait les "diazos" pour la communication aux lecteurs.

Les diazos seront conservées dans des ensembles-lecture (grands bacs contrôlés par un membre du personnel) et matérialisées sur les rayons de libre-accès par des fantômes. Ainsi les vols pourront être évités plus facilement et la présentation des microfiches aura un aspect plus attrayant.

3°) - Le traitement

Tous les documents sont et seront intégrés quel que

soit leur support. Il seront tous classés en C.D.U. pour éviter au public des déplacements trop fréquents et pour lui permettre de réunir une information aussi complète que possible en fonction du sujet traité.

La bibliothèque disposera donc d'un catalogue multimedia avec des signes distinctifs qui permettront de sortir des listings par supports - puisque l'automatisation généralisée est un des buts poursuivis par la bibliothèque.

Pour l'inscription à l'inventaire, il existe un registre commun à toutes les catégories de documents sauf les périodiques.

Trois tranches sont ouvertes :
100 à 200.000 pour le support - papier,
200.000 pour les disques,
300.000 pour tous les autres supports.

On pense généralement à la B. P. I. que les lecteurs s'habitueront vite à l'utilisation de ces nouveaux media auxquels on porte un intérêt particulier.

On ne compte d'ailleurs pas se limiter aux seules acquisitions auprès des éditeurs spécialisés puisqu'une collaboration est envisagée avec le Service des Nouveaux Supports de la Bibliothèque Nationale pour la reproduction d'ouvrages épuisés particulièrement importants ou utiles pour la B. P. I.

IV - Le Service des Nouveaux Supports à la Bibliothèque Nationale - Monsieur Pelou

Le Service des Nouveaux Supports est une création récente, puisqu'il date seulement de 1971.

Monsieur Soisson a récemment préconisé le Dépôt-Légal de l'ensemble des produits audio-visuels à la Bibliothèque Nationale, ce qui aura pour conséquence d'élargir dans une large mesure le champ d'activités de ce Service.

En attendant la réalisation de ce projet, les Nouveaux Supports fonctionnent essentiellement à partir du

Dépôt-Légal des microéditions françaises.

1°) - Nouveaux Supports et Dépôt-Légal

- L'activité du Service dans ce domaine est triple :
- traitement des microéditions déposées suivant les règles qui ont été exposées plus haut ;
 - rédaction des notices signalétiques pour la Bibliographie de la France, partie "livres". La production éditoriale est en train d'augmenter, puisque 30 notices vont passer à la Bibliographie de la France chaque semaine dans très peu de temps, contre 20 actuellement (cf Tableau sur l'évolution des dépôts ces dernières années) ;
 - conservation des microéditions. Les éditeurs ne fournissent qu'un exemplaire au Dépôt-Légal ; la Bibliothèque Nationale se charge de la duplication pour communication aux lecteurs.

D'une façon générale, toutes les microéditions sont conservées au Service des Nouveaux Supports dans des boîtes spéciales à l'abri de la lumière.

2°) - Nouveaux Supports et fonction éditoriale de la Bibliothèque Nationale

Depuis 1975, la Bibliothèque Nationale fabrique et édite des microéditions.

Jusqu'à cette année, tous les livres de la bibliothèque qui étaient reproduits pour Hachette ou pour France-Expansion l'étaient par le CNRS.

Aujourd'hui, la bibliothèque a son propre laboratoire installé à Versailles, ce qui lui permet de jouer un véritable rôle de façonnier.

Les reproductions sont effectuées sous la forme de microfilms 16 mm ou de microfiches au format normalisé 105 x 148 mm, partition 98 images.

Comme éditeur, la Bibliothèque Nationale a produit en février une série sur le Théâtre révolutionnaire

RÉGIE DU DÉPÔT LÉGAL

Audiovisuel

	N° d'enregistrement
Je soussigné	
.....	
demeurant, rue	
à	
(code postal et ville)	

agissant en qualité d'éditeur ou de producteur, déclare avoir adressé ce jour à la Régie du dépôt légal à la Bibliothèque nationale à Paris, en exemplaires le produit désigné ci-dessous, accompagné de la présente déclaration en triple exemplaire :

Nom du (ou des) auteur(s) de l'œuvre originale.....

Titre

Public visé ou niveau

Description des éléments composant le produit : (livre-disque, vidéocassette, bande magnétique, diapositives, film 16 mm, etc.)

Type de media (y compris livre ou livret)					
Nombre par type					
Nature du support (acétate, bioxyde de chrome...)					
Couleur, noir et blanc					
Standard (bandes magnétoscopes, cassettes, films...) ...					
Vitesse de défilement 4,75 cm/sec., 24 images/sec., etc. ...					
Durée enregistrement					
Matrice (pour la vidéo)					

Prix

Date de mise en distribution

Chiffre déclaré du tirage (ou de l'importation).....

A, le 197.....
Signature du déposant :

comportant 105 titres, en collaboration avec Hachette. Une autre collection portant sur la Sorcellerie est en préparation.

Un projet auquel participe Monsieur Pallier, du livre ancien, prévoit la reproduction d'un fichier d'incunables de la Bibliothèque Municipale de Rouen. 6000 fiches seront ainsi reproduites, sur microfiches.

Avec la Bibliothèque de l'Arsenal est envisagé un programme portant sur la documentation théâtrale, à base de dossiers de presse (dossiers Gémier et Antoine).

3°) - Nouveaux Supports et besoins propres de la Bibliothèque Nationale

a - Conservation

Le laboratoire photographique de Versailles est utilisé à des fins de conservation dans le cas de titres incommunicables directement au lecteur, soit en raison de leur valeur, soit en raison de leur état.

Les microfiches réalisées à partir de ces ouvrages sont vendues lorsque les droits d'auteur sont tombés dans le domaine public.

Lorsque l'ouvrage reproduit est trop récent, les microfiches ne sont utilisées que pour l'usage interne, c'est-à-dire la communication aux lecteurs.

La règle générale est la suivante : les livres ayant fait l'objet d'une microreproduction ne sont plus communiqués sous leur forme originale. Seule, la reproduction est consultée, qu'elle soit l'oeuvre de la Bibliothèque Nationale ou des éditeurs privés.

b - Meilleure utilisation des fonds

Un autre projet prévoit la mise sur microfilms 16 mm en cassettes des fichiers morts spéciaux de l'hémicycle.

Dans un premier temps serait d'abord réalisée la

reproduction du fichier des catalogues de ventes, puis du fichier parlementaire et du fichier ecclésiastique.

Ces fichiers sont rédigés sur format "carte à jouer" et manuscrits pour la plupart.

Aujourd'hui, les lecteurs n'y ont pas accès. En réalisant au moins deux jeux de sécurité, on aboutira à une consultation facile pour le lecteur et à un travail moindre pour le conservateur de service ; l'ensemble représente plusieurs milliers de fiches.

4°) - Traitement des microéditions

Depuis 1971, les fichiers auteurs et matières de la Bibliothèque Nationale sont des fichiers multimedia, regroupant les livres et les microéditions.

La nature du support (Microfilm ou Microfiche) est clairement indiquée sur la fiche.

Un fichier des microformes est à la disposition du personnel de la Salle des Catalogues et du Service des Nouveaux Supports.

5°) - Appareils de lecture

- Au Service des Nouveaux Supports :

- 1 lecteur de microfiches et microfilms en cassettes 16 mm 3M.
- 1 lecteur de microfiches et microfilms 35 mm AGFA-GEVAERT.

- A la Salle des Catalogues :

- 3 lecteurs de microfiches BELL & HOWELL.
- 1 lecteur de microfilms CANDON.
- 1 lecteur de microfilms THOMSON.

Ces cinq appareils sont presque constamment utilisés par les lecteurs de la Bibliothèque Nationale qui poursuivent une recherche.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, et bien que chaque bibliothèque soit un cas particulier, il est possible de faire quelques remarques de portée générale.

L'exemple de la Section Médecine de la BIU, qui ne possède que des microfilms de périodiques et de la Bibliothèque Municipale, qui a équipé son laboratoire pour la réalisation de microfilms 16 et 35 mm destinés à "doubler" ses collections de journaux nous confirme dans l'idée que la microfiche est mieux adaptée à la reproduction des livres.

La "jacket" constitue une solution intermédiaire bien adaptée aux besoins internes de la bibliothèque de la Part-Dieu.

Au Quai Claude Bernard, entre autres avantages, les microéditions permettront d'apporter un commencement de solution à un problème de manque de place ; mais dans la plupart des cas, cet aspect demeure secondaire.

Les microformes trouvent aussi bien leur place dans les bibliothèques récentes que dans les bibliothèques de conservation au passé déjà long.

Dans les premières (Bron), elles sont le moyen idéal pour élargir à des prix comparativement faibles un éventail de titres relativement restreint.

Dans les secondes (Bibliothèque Municipale), elles permettent de résoudre le délicat problème posé par la conservation des documents anciens ou précieux.

Pour les unes comme pour les autres, l'ouverture d'un laboratoire photographique permet de traiter certains

besoins propres avec une plus grande autonomie.

Bien que la politique des éditeurs souffre de quelques défauts, comme le manque d'harmonisation au niveau de la forme de l'original (microfiches "positives" ou "négatives" selon les cas), et malgré l'insuffisance des crédits qui affectent les bibliothèques, il semble que les micromédia soient appelés à prendre une place de plus en plus importante dans nos établissements.

Déjà, le stade de la prise de conscience est dépassé, comme en témoignent les réalisations tant à Lyon qu'à Paris.

La poursuite et le développement des programmes reposent maintenant sur les réactions du public ; l'exemple de la Bibliothèque Nationale où le taux d'utilisation des appareils de lecture est très élevé nous permet d'être optimistes pour Lyon lorsque sera achevée la phase d'adaptation.

BIBLIOGRAPHIE

HARDY (Paul). - Le Boom de la microfiche

- in :

Documentaliste. Revue d'information et de techniques documentaires. Vol. 9, N° 4, décembre 1972, p. 163-165.

JACOB (Michel). - Les Microtextes dans la bibliothèque universitaire

- in :

Bulletin de l'ACBLF. Septembre 1972, p. 173-186.

Le Microfilmage

- in :

Structures décoratives. N° 18; Décembre 1974 - Janvier 1975.

NANNY (Max). - Demain, des bibliothèques sans livres ?

- in :

Revue de l'AUPELF. Vol. 4, N° 1, Février 1966, p. 35-44.

PELOU (Pierre). - Les Microéditions à la Bibliothèque Nationale.

- in :

Bulletin des Bibliothèques de France. 18è année, N° 8, Août 1973, p. 399-405

PELOU (Pierre). - Microfiches et nouveaux media

- in :

Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français. N° 84, 3è trimestre 1974, p. 121-131.

PRINET (Jean). - La Photographie. - 7è éd. - Paris : P.U.F., 1973. - 126 p. - (Que Sais-je ? ; 174)

RELIER (Yves). - Le Microfilm. - Paris : P.U.F., 1966.
- 126 p. - (Que Sais-je ? ; 1221)

Une Technique d'avenir : l'édition sur microfiches

- in :

Bulletin de Nouvelles brèves de l'AUPELF, N° spécial.

WHEELER (W.-D.). - Microfiche : a progress review

- in :

Canadian Library. September-October 1969, p. 353-355.

Ont été également consultés les derniers numéros
du Bulletin du CIMAB et les Projets de Norme Internationale
ISO/DIS 2706, 2707 et
ISO/DIS 2708.

